

**DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES ET DU
PATRIMOINE**

Affaire suivie par
M. OUDJANI Zahir
Directeur du Théâtre Municipal
LE COLISÉE
ZO/ML

☎ : 03.21.69.08.18

NOMENCLATURE : 08-09

DÉCISION RELATIVE À LA MISE À DISPOSITION GRATUITE DE LA GALERIE DU THÉÂTRE MUNICIPAL LE COLISÉE À MADAME ROBILLARD-PAPIERNIK DANIELE, DU LUNDI 7 NOVEMBRE 2022 (INSTALLATION) AU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022 (DÉMONTAGE) FINS D'Y ORGANISER L'EXPOSITION INTITULÉE « MES ÊTRE DE PAPIER ».

Le Maire de la Ville de LENS, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 portant approbation des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n° 2022-2812 du 26 septembre 2022 portant délégations à des adjoints au maire,

Vu le code de la commande publique et notamment son article R.2122-3,

Considérant que la mise à disposition gratuite de la galerie du théâtre Municipal Le Colisée, du lundi 7 novembre 2022 (installation) au lundi 28 novembre 2022 (démontage), nécessite la signature d'une convention avec Madame ROBILLARD-PAPIERNIK Danièle, responsable de l'exposition.

Décision N°2022- 0338

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20221013-2022-0338-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2022

DECIDE

ARTICLE 1 : Il sera conclu et signé une convention de mise à disposition gratuite de la galerie du théâtre Municipal Le Colisée entre la Ville de Lens et Madame ROBILLARD-PAPIERNIK Danièle, sise 108 rue Auguste Lefebvre – 62300 LENS.

ARTICLE 2 : La présente décision fera l'objet d'une publication sur le site de la Ville de LENS : www.villedelens.fr (rubrique Actes Administratifs).

ARTICLE 3 : Le Directeur Général Adjoint des Services du Pôle Vie Locale – Réussite et Solidarité et Monsieur le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution des dispositions de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de Ville, le **13 OCT. 2022**

Pour Le Maire
L'adjointe déléguée à la Culture



Hélène CORRE.